

ASC Tennis de Table Saison 2026-2027

Nouvelle adhésion : Oui ☐ Non ☐

NOM : Prénom : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de Naissance : / / Lieu de naissance :

Téléphone Fixe : et/ou Téléphone Portable :

Adresse électronique 1 :

Adresse électronique 2 :

Créneaux ASCTT en salles Bleue et Grise - Espace Charles Geoffray

Parc des Sports de la Terre des Lièvres - 109-111 Chemin de Crépieux 69300 CALUIRE

☐ 1. **Loisirs - Entraînement Libre** **150€**

➤ Mardi 10h/12h - [Salle Bleue](#)

Réservé aux adhérent(e)s né(e)s avant 2013 - Licence Promotionnelle Incluse

☐ 2. **Loisirs Entraînement Libre ou Dirigé** **170€**

➤ Mercredi 20h/22h45 - [Salle Bleue](#)

Créneau libre avec possibilité de participer à un entraînement dirigé pour les joueurs qui le souhaitent.

Les accès aux créneaux du mercredi et du jeudi sont inclus dans ce prix

☐ 3. **Entraînement Libre compétiteurs** **210€**

➤ Jeudi 20h30/22h45 - [Salle Bleue](#)

Réservé aux adhérent(e)s né(e)s avant 2013 - Licence Traditionnelle Incluse

☐ 4. **Championnats semaine et rencontres vétérans**

➤ Mercredi 20h/22h45 - [Salle Bleue](#)

Chèque à l'ordre de: ASC TT Montant : € Titulaire du compte :

Souhaitez-vous un justificatif ?

Certificat médical / Autoquestionnaire médical / Parcours Prévention Santé:

Licenciés mineurs : l'auto-questionnaire de santé mineur doit être complété (rubrique Documents). Si toutes les réponses sont « Non », fournir l'attestation signée. Si une réponse est « Oui », un certificat médical de non contre-indication est obligatoire.

Licenciés majeurs (18 à 64 ans) : le **Parcours Prévention Santé (PPS)** est obligatoire. Il est à réaliser gratuitement en ligne depuis votre espace licencié FFTT (malice,fftt.com). Si le PPS met en évidence une situation nécessitant un avis médical, un certificat médical sera demandé. Un certificat médical peut également être fourni à la place du PPS,

Licenciés de 65 ans et plus : un certificat médical est obligatoire à chaque changement de catégorie. Entre deux changements de catégorie, le PPS peut être utilisé si la pratique est continue

La signature de la présente fiche d'inscription implique l'acceptation sans réserve de la « charte de bonne conduite » figurant sur notre site (ascaluirett.sportsregions.fr/)

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)
précédée de la mention « lu et approuvé »

Date :

----------------------	----------------------